



Ville d'Hamilton
Accord pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants
Introduction à la croissance dirigée

La ville d'Hamilton s'est vu attribuer 1687 nouvelles places de garde d'enfants entre 2022 et 2026, dont 254 nouvelles places en milieu scolaire et 1433 nouvelles places en milieu communautaire, conformément au [cadre d'accès et d'inclusion d'Hamilton](#). L'expansion des services de garde d'enfants d'Hamilton sera axée sur les populations prioritaires suivantes :

- les enfants vivant dans des familles à faible revenu;
- les enfants de nouveaux arrivants au Canada;
- les minorités linguistiques francophones;
- les enfants ayant des besoins particuliers et enfants ayant besoin d'un soutien renforcé ou individuel;
- les enfants autochtones, noirs et autres enfants racialisés.

Les demandeurs devront décrire le nombre et l'emplacement des nouvelles places proposées et la façon dont ils prévoient s'assurer que ces places sont conformes au [cadre d'accès et d'inclusion d'Hamilton](#).

Votre demande confirme votre engagement à conclure un accord de financement conformément au [cadre d'accès et d'inclusion d'Hamilton](#), qui comprend également votre acceptation des familles bénéficiant d'une subvention, des enfants ayant des besoins spéciaux et de participer activement au programme de qualité pour la petite enfance de la ville d'Hamilton.

Compléter le dossier de demande d'inscription

- Remplissez et envoyez un formulaire par site de garde d'enfants.
- Utilisez la liste de contrôle du dossier de demande d'inscription lorsque vous soumettez votre demande afin de vous assurer que toutes les informations demandées sont fournies.
- Veillez à ce que les réponses écrites soient concises, tout en expliquant pleinement votre réponse. Utilisez des exemples le cas échéant.
- Si vous avez besoin de plus d'espace pour vos réponses, veuillez joindre un document séparé indiquant clairement le numéro de la question correspondante.
- Soumettez votre dossier de candidature et les pièces justificatives à l'aide du [service de soumission en ligne de documents sur la garde d'enfants](#).
- Envoyez toute question concernant votre demande à CWELCC@hamilton.ca avant la date limite.
- Vous pouvez vous retirer du processus d'inscription à tout moment en envoyant un courriel à CWELCC@hamilton.ca.
- Veuillez envoyer un courriel à CWELCC@hamilton.ca si vous avez besoin de ce formulaire dans un autre format.

Les demandes doivent être déposées au plus tard le 5 avril 2024.

1. Type de demande

Veillez indiquer le type de demande :

Scénario 1

Les titulaires actuels d'un permis qui participent à l'APAGJE et qui souhaitent **augmenter** leur capacité autorisée de places éligibles à l'APAGJE dans un centre existant.

Scénario 2

Les titulaires actuels d'un permis qui participent à l'APAGJE et qui souhaitent **ouvrir un nouveau site (lieu)** de garde d'enfants, qui n'a pas encore autorisé.

Scénario 3

Les titulaires de permis actuels souhaitent s'**inscrire** à l'APAGJE et réviser la capacité de leur permis (le cas échéant).

Scénario 4

Les futurs titulaires d'un permis souhaitant **ouvrir un nouveau site de garde d'enfants (lieu)**, qui n'a pas encore été autorisé.

2. Renseignements : personne demandant ou titulaire de permis

Date prévue pour la mise en service des nouvelles places	
Espace supplémentaire en pieds carrés (n'inclure que l'espace nouveau ou agrandi, pas l'espace existant)	

Nom complet de la personne-ressource :	
Poste :	
Adresse courriel :	
Numéro de téléphone :	

Nom du siège social:	
Adresse postale du siège social :	



Hamilton

Structure organisationnelle	Vocation financière :	Type d'organisation
Sites multiples	but lucratif	milieu familial
Site unique	but non lucratif	en centre de garde
		coop (en centre de garde)

Nom du site :		
Adresse du site :		
Êtes-vous propriétaire, avez-vous signé un bail ou un contrat de location ?	Oui	Non
Numéro de permis du site (le cas échéant) :		
Jours d'ouverture: (c.-à-d. du lundi au vendredi)		
Heures d'ouverture :		
Nombre total de jours d'exploitation par an (excluant les jours de fermeture):		

Jours de fermeture (indiquez tous les jours où le site sera fermé):	
Les jours de fermeture seront-ils facturés?	

3. Accès et inclusion

Si vous avez besoin de plus d'espace pour vos réponses, veuillez joindre un document séparé indiquant clairement le numéro de la question correspondante.



a) Quel est votre énoncé de programme ?

b) Décrivez le cadre / la vision de votre programme en matière de qualité.

c) Décrivez la stratégie de votre programme en matière de collaboration avec les partenaires communautaires. Avec qui travaillez-vous pour obtenir des ressources et du soutien ?



d) Décrivez comment vous communiquerez et apporterez votre soutien aux familles de votre programme, en gardant à l'esprit celles qui ont des barrières linguistiques et d'accès.

e) Décrivez comment votre programme soutiendra les enfants et les familles francophones.

f) Décrivez comment votre programme s'adaptera aux familles qui ont besoin d'une garde flexible, par exemple, à temps partiel, à des heures prolongées et/ou la fin de semaine.



g) Décrivez la politique de votre programme en matière de liste d'attente. Certaines familles sont-elles prioritaires ?

h) Décrivez comment votre programme fournira des aides aux familles à faibles revenus (au-delà de la subvention pour frais).

i) Décrivez les ressources dont disposera votre programme pour soutenir l'accessibilité et l'inclusion. Comment vous assurerez-vous que votre site est accessible aux populations prioritaires ?



- j) Décrivez comment vous concevrez vos environnements d'apprentissage et votre soutien pour les enfants ayant des besoins particuliers et/ou les enfants qui ont besoin d'un soutien renforcé ou individuel pour participer pleinement.

- k) Décrivez comment votre programme intégrera les principes d'équité, de diversité et d'inclusion et veillera à ce que chacun ait un sentiment d'appartenance et de bien-être.

L'**appartenance**, c'est lorsque chaque individu est soutenu, respecté et valorisé pour son identité et ses traits uniques qui le rendent différent des autres (University of Saskatchewan, 2020).

Le **bien-être** fait référence à l'importance de la santé physique et mentale. Il englobe des capacités telles que les soins personnels, le sens de soi et les aptitudes à la maîtrise de soi.



- l) Décrivez comment votre programme sera sensible à la culture et participera au processus de vérité et de réconciliation.

Veillez tenir compte de l'appel à l'action no 12 de la Commission de vérité et de [réconciliation](#) du Canada : Appels à l'action : « Nous demandons aux gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones d'élaborer des programmes d'éducation de la petite enfance adaptés à la culture des familles autochtones. »

- m) Décrivez comment vous vous assurerez de répondre à la diversité des familles et de l'apprécier, et comment vous créez des opportunités pour les familles de partager leur culture dans votre programme.

Les exemples peuvent inclure : un menu sensible à la culture, des jeux, des jouets, des événements, des livres, des soins personnels. Veillez être précis dans vos exemples et expliquer comment ces ressources répondront aux critères ci-dessus.



4. Renseignements sur les sites de garde d'enfants

- a) Remplir le formulaire pour la garde d'enfants en centre de garde **UNIQUEMENT**. (Pour la garde d'enfants agréée en milieu familial, entrez des zéros pour continuer)

Vos frais de base doivent être conformes aux [taux plafonnés](#) du ministère de l'Éducation, tels qu'ils sont définis dans la [Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance](#).

Frais de base obligatoires			
Groupe d'âge	Frais des parents par jour (prior to CWELCC reduction)	Autres frais de base obligatoires	
		Description (p. ex. frais d'inscription)	Coût (\$)
Nourrissons			
Bambins			
Préscolaire			
Total:			

Frais hors base:	
Description (p. ex. frais de chèques sans provision)	

Capacité autorisée			
Groupe d'âge	Scénario 1 et 3		Scénario 2 et 4
	Capacité autorisée actuelle	Capacité autorisée proposée (Total incluant l'augmentation des places)	Capacité autorisée
Infant			
Nourrissons			
Bambins			
Total:			



b) Remplir pour la garde d'enfants agréée en milieu familial **UNIQUEMENT**

Nombre de foyers actuellement approuvés :	
Nombre proposé de nouveaux foyers :	
Adresses des nouveaux foyers proposés :	

c) Requis pour tous les types d'organisation.

Veillez indiquer	OUI	NON
Le nouveau site ou le site agrandi offrira-t-il une prise en charge à temps partiel ? (p. ex., des programmes fonctionnant 2 jours/semaine ou 3 jours/semaine, etc.)		
Les nouveaux espaces ou les espaces agrandis seront-ils dirigés par des autochtones ?		
Les nouveaux espaces ou les espaces agrandis seront-ils offerts en français ?		
Votre programme dispose-t-il d'une politique d'inclusion ?		

5. Personnel et rémunération

Partout en Ontario, il y a une pénurie d'éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits (ÉPEI) et de travailleurs en service de garde d'enfants. Veuillez expliquer votre stratégie de recrutement et de rétention du personnel qualifié pour vos nouvelles places ou vos places agrandies. Veuillez également expliquer comment vos pratiques d'embauche seront inclusives et équitables.

--



Dressez la liste des salaires horaires de base prévus pour les éducateurs-trices qui travailleront dans les nouveaux espaces ou les espaces agrandis, sans inclure les compensations salariales du ministère ou de la municipalité (p.ex., WEG, GOG, augmentation annuelle de l'APAGJE, plancher salarial).

Lors de la détermination du salaire horaire, les montants doivent être égaux ou supérieurs au salaire minimum provincial (soit 16,55 \$ de l'heure à compter du 1er octobre 2023).

Poste	Salaire horaire le plus bas (\$/hr)	Salaire horaire le plus élevé (\$/hr)	Salaire horaire moyen (\$/hr)
Personnel de programme – éducation de la petite enfance ÉPEI			
Personnel de programme non-ÉPEI et assistant-e-s			
Personnel hors programme (p. ex. cuisine, administration)			
Superviseur-e / Visiteur -euse à domicile			

6. Modèle budgétaire de la ville d'Hamilton — requis pour les scénarios 3 et 4

Dans le cadre du processus de demande, vous devez remplir et soumettre le modèle de budget de la ville d'Hamilton afin de vérifier la viabilité financière de votre organisme.

Veillez le joindre à votre demande.

7. Subventions de démarrage - disponibles pour les scénarios 1, 2 et 4 UNIQUEMENT

Les subventions soutiennent les projets d'expansion des espaces communautaires et donnent la priorité à la création de nouvelles places agréées à temps plein pour les enfants âgés de 0 à 4 ans.

Programmes non admissibles :

- *Les projets d'agrandissement de places pour les programmes de garde d'enfants qui fonctionnent pendant les heures d'école pour les enfants de maternelle et d'âge scolaire ne sont pas éligibles pour les subventions de démarrage.*
- *Les programmes en milieu scolaire ne sont pas éligibles pour les subventions de démarrage; ils suivent un processus de capitalisation différent par l'intermédiaire du conseil scolaire.*

Demandez-vous la subvention de démarrage ?	Oui	Non	Non éligible
--	-----	-----	--------------



Les subventions de démarrage peuvent être utilisées pour réduire les coûts initiaux nécessaires à l'agrandissement ou à la création de places, tels que l'équipement et les améliorations locatives. Les subventions de démarrage peuvent être utilisées pour des projets de modernisation, de rénovation ou d'agrandissement, mais ne peuvent pas être utilisées pour acheter des terrains ou des bâtiments.

Les candidats éligibles qui travaillent en centre pourront recevoir une subvention allant jusqu'à 90 \$ par pied carré d'une nouvelle place agréée, avec un plafond de 350 000 \$. Les candidats titulaires de permis de garde d'enfants à domicile pourront recevoir des subventions allant jusqu'à 1 000 \$ par place créée dans le cadre de l'APAGJE, jusqu'à un maximum de 6 000 \$ par exploitant.

Dépenses proposées pour le nouveau programme	
Surface en pieds carrés :	
Nombre total d'enfants :	
Total des subventions de démarrage demandées (\$) :	
Investissement total de toutes les sources (\$) :	
Description des dépenses (cochez toutes les cases pertinentes)	
Dépenses éligibles pour les garderies agréées :	
<input type="checkbox"/> Matériel, équipement et mobilier de jeu (à l'intérieur et à l'extérieur), conformément à l'article 19 du Règlement de l'Ontario 137/15 en vertu de la Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance .	
<input type="checkbox"/> Fournitures/équipements durables destinés à soutenir le fonctionnement régulier du programme de garde d'enfants (par exemple, appareils, technologies de l'information, fournitures destinées à soutenir les environnements d'apprentissage tout en respectant les exigences en matière d'hygiène et de sécurité).	
<input type="checkbox"/> Rénovations, ajouts ou réparations d'installations agréées de garde d'enfants à temps plein ou d'installations de garde d'enfants potentielles approuvées par la ville d'Hamilton.	
<input type="checkbox"/> Les changements à l'aire de jeu extérieure qui sont nécessaires à la suite de l'agrandissement des places en garderie afin que le titulaire de permis continue de se conformer à l'article 24 du Règlement de l'Ontario 137/15 en vertu de la Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance . Le financement destiné à couvrir les coûts engagés pour apporter des modifications aux aires de jeu extérieures est assujéti au plafond global du projet de 90 \$ par pied carré, jusqu'à concurrence de 350 000 \$ par tranche de 50 places en garderie créées.	



- Améliorations locatives

Dépenses éligibles pour les titulaires de permis de garde d'enfants en milieu familial :

- Matériel, équipement et mobilier de jeu (à l'intérieur et à l'extérieur), conformément à l'article 27 du Règlement de l'Ontario 137/15 en vertu de la [Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance](#).

Décrivez comment l'investissement susmentionné répondra aux objectifs du [cadre d'accès et d'inclusion de la ville d'Hamilton](#).

Dressez la liste de toutes les sources, ou investisseurs, qui contribuent au lancement de ce site de garde d'enfants.

Dresser la liste des étapes du projet et des besoins de liquidités correspondants par dates approximatives.

Date prévue d'achèvement du projet (au plus tard 2 ans après la présente demande) :

Étape	Date estimée	Montant (\$)
1.		
2.		
3.		
4.		
Total – La somme de tous les montants doit être égale au montant total demandé.		\$

8. Signature du requérant ou de la requérante

En tant que signataire autorisée de _____ ,
je confirme que tous les détails fournis ci-dessus sont exacts.

Nom en caractères d'imprimerie :	Date:
Signature:	

Avis de collecte

La Ville d'Hamilton recueille des renseignements en vertu de l'article 227 de la Loi de 2001 sur les municipalités. Tous les renseignements personnels recueillis par l'application de croissance dirigée de l'APAGJE seront utilisés aux fins de l'administration du programme de l'accord pancanadien de garde d'enfants pour l'apprentissage de la petite enfance - Santé et sécurité communautaire. En fournissant votre adresse électronique, vous consentez à recevoir des courriels de la ville d'Hamilton et/ou de ses agents/contractants concernant des dossiers liés aux communautés saines et sécuritaires. Les renseignements recueillis dans le cadre de cette initiative peuvent être conservés sur des serveurs situés au Canada et aux États-Unis et peuvent être assujettis aux lois canadiennes et/ou américaines.

Les questions concernant la collecte de ces renseignements personnels peuvent être adressées au gestionnaire principal de projet, Canada-Wide Early Learning Child Care à CWELCC@hamilton.ca, Healthy & Safe Communities, Children's and Community Services, Lister Block, 6e étage, 28 James St N., Hamilton, ON L8R 2K1.

9) Soumission

Soumettez votre dossier de candidature et les pièces justificatives à l'aide du [service de soumission en ligne de documents sur la garde d'enfants](#) en utilisant la liste de contrôle du dossier de candidature.

Veillez soumettre le dossier de demande d'ici le 5 avril 2024.